

---

# Jeunes en quête d'ivresse

## PROMOUVOIR LES COMPÉTENCES DE CONSOMMATION DANS L'ASC ENFANCE ET JEUNESSE

---



---

# CONTENU

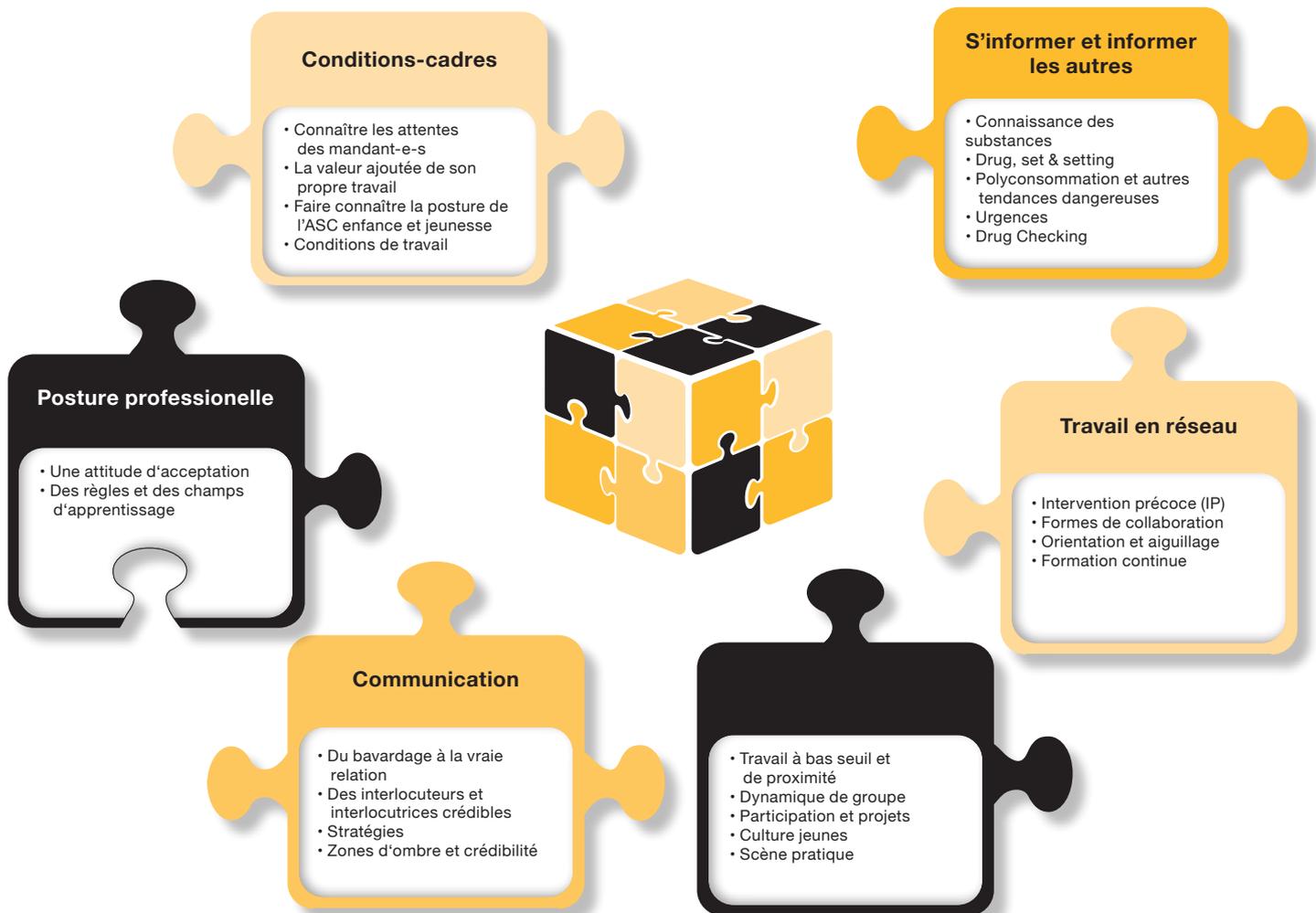
À propos de cette publication	2-3
2. Conditions-cadres	4-5
3. Posture professionnelle	6-7
4. Communication	8-9
5. S'informer et informer les autres	10-11
6. Travail en réseau	12
7. Dans la pratique	13
Définitions	15
Connaissances relatives aux substances	15
Sources et publications spécialisées	16
Auteur-e-s	16

# À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Cette publication de l'Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ) a été réalisée dans le cadre d'un mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) entre 2019 et 2022. L'OFSP poursuit l'objectif de renforcer les compétences en santé au sein de la population suisse avec la stratégie de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) et la stratégie nationale Addictions.

Les deux stratégies accordent une attention particulière aux phases de vie que sont l'enfance et la jeunesse, car les compétences acquises à ces moments de la vie ont un impact sur le développement de la santé individuelle tout au long de la vie. La participation à des offres extrascolaires comme celles de l'animation socioculturelle (ASC) enfance et jeunesse contribue de manière déterminante à l'encouragement des enfants et des jeunes et à la promotion de leurs compétences. Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse accompagnent les jeunes faisant face aux défis liés à leur développement, créent et préservent des espaces de liberté et d'expérimentation pour les jeunes et, dans le cadre d'activités, permettent aux jeunes de participer aux décisions, de prendre des responsabilités et d'acquérir ainsi des compétences importantes et variées. Parmi celles-ci figurent les compétences en santé, à savoir notamment la capacité de trouver les informations essentielles, de les comprendre et de les utiliser afin de pouvoir prendre au quotidien des décisions qui ont un impact positif sur la santé.

Sur mandat de l'OFSP, l'AFAJ met l'accent de cette publication sur le renforcement des compétences en matière de consommation en tant que partie intégrante des compétences en santé des jeunes. Cela comprend également la prise de risques. Ce guide pratique vise à renforcer la posture des professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse, à favoriser leur réflexion et leur mise en réseau, ainsi qu'à les habiliter et à les encourager à parler ouvertement des substances psychoactives légales et illégales avec les jeunes. Le lien avec la pratique permet d'illustrer où et comment la promotion des compétences en matière de consommation des jeunes est possible dans le cadre de l'ASC enfance et jeunesse. En outre, le soutien apporté aux professionnel-le-s permet notamment qu'ils et elles identifient les risques et puissent agir dans le sens d'une intervention précoce.



Les besoins des professionnel-le-s en ce qui concerne les compétences en matière de consommation ont été évalués début 2021 dans le cadre d'une enquête menée dans cinq cantons (Argovie, Fribourg, Grisons, Vaud et Zurich). Les trois premiers chapitres sur les conditions-cadres au niveau institutionnel, la posture et la communication ont une valeur qui va au-delà du thème de la consommation, mais s'ils sont traités ici, c'est avant tout parce qu'ils sont d'une importance fondamentale pour une promotion réussie des compétences en matière de consommation. Le premier chapitre sert à faciliter la communication avec les mandant-e-s. Les deuxième et troisième chapitres portent sur le renforcement de la posture professionnelle des animateurs et animatrices et sur des exemples concrets concernant ce qui est important dans la

communication avec les jeunes. Le quatrième chapitre fournit des informations spécifiques sur les substances psychoactives, les risques et la réduction des risques. Le chapitre sur la mise en réseau traite de la formation continue et de la collaboration ainsi que de l'intervention précoce (IP). L'IP étant une tâche transversale, on trouve également quelques points de repère concernant ce dernier aspect dans les premiers chapitres. Enfin, le dernier chapitre propose des exemples inspirants tirés de la pratique. En outre, des liens, des références de publications spécialisées et quelques définitions de termes sont présentés en annexe. Chaque chapitre est une pièce de puzzle qui contribue à la promotion des compétences en matière de consommation dans l'ASC enfance et jeunesse.

---

# 1. CONDITIONS-CADRES

À la puberté, les jeunes apprennent à connaître leur corps et font souvent leurs premières expériences d'ivresse, de prise de risque et de consommation. Les adolescent-e-s veulent expérimenter et tester les limites et ont besoin de champs d'apprentissage. La reconnaissance et la promotion des compétences en matière de consommation font partie d'une stratégie de prévention qui permet un usage responsable des substances psychoactives (tout comme le renoncement à la consommation) et contribue au repérage précoce de comportements addictifs. L'accent ne doit pas être mis sur les substances et la consommation des jeunes, mais plutôt sur leur capacité à gérer des situations difficiles et le renforcement des facteurs de résilience. Il est important de prendre conscience que l'acquisition de ces compétences est un processus. Même pour les adultes, la consommation représente toujours à nouveau un défi, on ne peut donc pas attendre des jeunes qu'ils et elles acquièrent cette compétence une fois pour toutes sans plus jamais perdre le contrôle. L'acquisition de compétences en matière de consommation est donc une tâche qui dure toute la vie et à laquelle il faut toujours à nouveau travailler. Il s'agit de créer une bonne base à l'adolescence et d'accompagner les jeunes dans leur processus d'apprentissage. En ce sens, l'ASC enfance et jeunesse fait de la prévention secondaire et n'est pas axée sur l'abstinence. La meilleure manière pour les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse de communiquer et d'entrer en dialogue avec les jeunes, c'est de lever le tabou sur la consommation.

Cette posture peut conduire à des tensions entre les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse et leurs mandant-e-s. « Promouvoir les compétences en matière de consommation » ne correspond souvent pas à ce que les supérieur-e-s hiérarchiques ou les communes souhaitent entendre. « Abstinence » et « répression » seraient soi-disant plus faciles à mettre en place ; les questions en lien avec la légalité ne seraient pas posées. Il est donc d'autant plus important que les professionnel-le-s sachent clairement comment et pour quelle raison ils et elles promeuvent les compétences en matière de consommation chez les jeunes.

## **Connaître les attentes des mandant-e-s**

Quelles sont les attentes des mandant-e-s vis-à-vis des professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse ? Qu'est-ce que les mandant-e-s souhaitent ou exigent par exemple de l'animation jeunesse hors murs ? S'agit-il peut-être de « maintenir le calme et l'ordre » au sein de la localité ? Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse n'ont pas de mandat de maintien de l'ordre, ni dans les lieux de rencontre pour les jeunes, ni dans l'espace public. Les documents de référence (cf « Sources et publications spécialisées ») publiés par l'AFAJ fournissent les arguments nécessaires à cet égard et expliquent les principes fondamentaux qui s'y rapportent.

Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse devraient connaître les attentes des mandant-e-s et se positionner clairement. Cela représente un défi, lié notamment au triple mandat du travail social. En tant que travailleurs et travailleuses sociales, les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse se trouvent dans un champ de tension entre trois mandats. Le premier comprend le travail avec le groupe cible (c'est-à-dire, dans le cas de l'ASC enfance et jeunesse, le soutien aux enfants et aux jeunes et la promotion de leurs compétences). Le deuxième mandat concerne la mise en œuvre du mandat de la commune (ou de l'association) en tant qu'employeur. En tant que fournisseur de prestations sociales, la commune a le droit de contrôler la manière dont les ressources engagées à cet effet doivent être utilisées et l'impact qu'elles doivent avoir. Le troisième mandat comprend la responsabilité vis-à-vis de la profession du travail social (droits humains, code de déontologie, théories de la profession) et revêt une grande importance en ce qui concerne la question de l'attitude des professionnel-le-s et l'engagement en faveur de l'ASC enfance et jeunesse. Ce triple mandat, tel que le formule Staub-Bernasconi (2018), fait du travail social une profession des droits humains et met en évidence la responsabilité des professionnel-le-s de s'engager en faveur des droits humains, des droits de l'enfant et des principes fondamentaux de l'ASC enfance et jeunesse qui en découlent.

---

### **La valeur ajoutée de son propre travail**

L'ASC enfance et jeunesse est axée sur les ressources, elle est ouverte à toutes et tous et permet aux jeunes de s'engager dans le cadre de ses offres. Un travail de relations publiques permet de rendre visible cette valeur ajoutée et de gagner en reconnaissance. Par définition, l'ASC enfance et jeunesse fait du travail de prévention. Cela n'est souvent pas assez visible. Si davantage d'espace est donné à l'ASC enfance et jeunesse et qu'elle peut agir au niveau communal en tant que plaque tournante de la promotion de l'enfance et de la jeunesse, son influence sera plus grande et son importance mieux perçue.

L'impact et l'utilité de l'ASC enfance et jeunesse peuvent être présentés dans un concept ou un modèle d'impact (voir Quali-Tool). L'élaboration commune d'un concept permet en outre de dissiper les malentendus, de clarifier le mandat de travail et de donner aux professionnel-le-s une plus grande assurance lorsqu'il s'agit de justifier leur démarche.

### **Faire connaître la posture de l'ASC enfance et jeunesse**

En adoptant une attitude professionnelle et ouverte, les professionnel-le-s peuvent discuter avec les jeunes sur un pied d'égalité et construire des relations précieuses. Ce travail relationnel est la base de l'intervention précoces (IP). Lever le tabou de la consommation, transmettre des connaissances et créer de la confiance font partie de l'IP. Les mandant-e-s doivent connaître cette approche et y adhérer. Cela est utile par exemple lorsque des parents se plaignent auprès de la commune parce que leur enfant est rentré à la maison avec du matériel de prévention ou parce qu'une manifestation sur la réduction des risques a été organisée dans le lieu de rencontre pour les jeunes.

### **Conditions de travail**

« La promotion et la mise en œuvre de l'IP nécessite un mandat politique et institutionnel clair ainsi que des ressources en matière de financement, de temps et de personnel. » (Charte IP, 2016)

Enfin, il faut des conditions de travail et d'engagement adaptées. Pour que les professionnel-le-s puissent intégrer tous les paramètres mentionnés jusqu'ici ainsi que les principes fondamentaux et de travail de l'ASC enfance et jeunesse, ils et elles ont besoin de suffisamment de temps, c'est-à-dire d'un taux d'occupation adéquat. L'infrastructure doit également être adaptée au mandat. Les professionnel-le-s devraient pouvoir travailler de manière flexible, s'adapter aux besoins des groupes cibles, pouvoir se former et se mettre en réseau. L'ASC enfance et jeunesse est un travail relationnel. Pour le mettre en place dans une commune ou un quartier, il faut plusieurs années. Si les conditions de travail sont mauvaises, les professionnel-le-s changent de poste après peu de temps déjà et de nombreux contacts ainsi que l'expérience acquise se perdent ainsi en raison des changements fréquents de personnel. Pour les communes et les associations, il vaut donc la peine d'investir dans leur personnel spécialisé. De bonnes conditions de travail sont le premier pas indispensable vers une ASC enfance et jeunesse ayant un impact positif.

---

## 2. POSTURE PROFESSIONNELLE

L'acquisition des compétences de consommation est un processus qui n'est probablement jamais tout à fait terminé. De nombreuses personnes traversent dans leur jeunesse une phase tumultueuse avec des excès de consommation, en tirent des enseignements et vivent ensuite pendant des décennies avec des modes de consommation stables et en grande partie non problématiques. Elles ne sont pas abstinentes et considèrent leur consommation comme une source de plaisir à faible risque. Lors d'événements critiques et perturbants de la vie, tels que peuvent l'être la perte de personnes de référence et le chômage, ainsi que dans les phases de grand stress ou en cas de maladie, de handicap ou de troubles liés à l'âge, la gestion de la consommation redevient soudain un défi. Il n'est pas rare que des personnes pourtant stables aient tendance, dans ces situations de vulnérabilité, à avoir une consommation excessive et à haut risque, à adopter des modes de consommation problématiques ou à devenir dépendantes.

L'ASC enfance et jeunesse, tout comme d'autres acteurs et actrices de la promotion de l'enfance et de la jeunesse, a pour objectif d'améliorer les conditions dans lesquelles les enfants et les jeunes grandissent et de promouvoir leur développement dans un espace social sain et bienveillant. Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse, avec leur posture, font également partie du contexte dans lequel grandissent les enfants et les jeunes, et exercent ainsi une influence directe sur les enfants et les jeunes ainsi que sur leur environnement de vie. La posture que l'ASC enfance et jeunesse adopte, les règles qu'elle fixe dans ses locaux et activités ainsi que les messages qu'elle transmet sont donc déterminants pour l'impact de son travail.

L'adolescence est en soi une phase de vie vulnérable et en partie très mouvementée, au cours de laquelle les jeunes doivent assumer la responsabilité de beaucoup de choses en se détachant de leurs parents. La consommation personnelle en fait partie. À l'adolescence, il est souvent difficile de faire preuve de modération, car c'est une phase où les limites sont mises à l'épreuve. Il est souvent impossible de s'abstenir de consommer, car même si la boussole intérieure incite à la prudence, les jeunes désirent faire partie du groupe de pairs. La consommation irréfléchie et spontanée (par curiosité pour une nouvelle substance) ainsi que la consommation récréative et festive s'observent à l'adolescence, tout comme la consommation excessive ou très régulière en réaction à la pression et à la souffrance, comme automédication en cas de problèmes psychiques ou en raison d'une inhibition dans les situations sociales.

### **Une attitude d'acceptation**

Pour transmettre des compétences en matière de consommation, les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse et les jeunes devraient partir du principe qu'il existe des formes et des modes de consommation à moindres risques et que ceux-ci peuvent être appris. Il faut s'en tenir à cette conviction, même si l'acquisition de compétences en matière de consommation ne se déroule pas comme un processus linéaire, mais est marquée par des rechutes et des conflits. En fin de compte, les jeunes souhaitent faire des expériences, repousser les limites et suivre leur propre voie.

Pour accompagner ce processus, il faut des professionnel-le-s qui soient compétent-e-s pour évaluer les schémas et les formes de consommation ainsi que les risques, et qui puissent construire et maintenir une relation. Pour cela, les professionnel-le-s doivent d'abord percevoir les jeunes individuellement dans leur développement et leur environnement de vie. Cela présuppose déjà une ouverture d'esprit, une ouverture au dialogue et une absence de préjugés. Si les discussions honnêtes sur les habitudes alimentaires, le temps passé devant l'écran et la consommation d'alcool sont déjà relativement personnelles, celles sur la consommation de substances psychoactives le sont encore plus. Il est donc souvent plus facile pour les jeunes d'aborder ces sujets avec des jeunes de leur âge ou avec de parfait-e-s inconnu-e-s qui ne font pas partie de leur environnement de vie, par exemple des contacts sur internet. Pour permettre de telles discussions entre les jeunes et des personnes de référence compétentes qui les accompagnent sur une longue période, il faut une attitude d'acceptation, avec une relation porteuse et sincère, dans laquelle les jeunes ne doivent pas s'attendre à être jugé-e-s ou à choquer leur vis-à-vis.

Les principes fondamentaux et de travail de l'ASC enfance et jeunesse tels que l'accueil libre, le bas seuil et le travail relationnel rendent possible cette relation privilégiée avec les jeunes. Contrairement à d'autres adultes comme les enseignant-e-s ou les parents, les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse sont proches de l'environnement de vie des jeunes et cultivent en outre consciemment une culture de la 2e, 3e et 4e chance. Cela évite la rupture de la relation et favorise le dialogue. L'expérience acquise dans le domaine de l'ASC enfance et jeunesse montre que les jeunes ont un besoin presque insatiable d'échanger avec les adultes qui les entourent. Une fois la glace rompue, les jeunes posent d'innombrables questions, parfois personnelles, sur des sujets délicats. Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse sont donc souvent en relation avec les jeunes en impliquant toute leur personne,

---

ce qui présuppose une identité professionnelle solide, c'est-à-dire une gestion consciente de la proximité et de la distance ainsi que de leurs propres limites. Les expériences personnelles peuvent être abordées, mais ce n'est pas une obligation. Une attitude normative axée sur l'abstinence, qui découle d'un sentiment d'infaillibilité personnelle, ne laisse guère de place à des discussions ouvertes et constructives avec les jeunes.

La supervision d'équipe et l'accompagnement attentif des professionnel-le-s encore inexpérimenté-e-s sont importants dans le domaine de l'ASC enfance et jeunesse. Moins le mandat d'un champ professionnel donne de directives sur la relation et l'attitude à adopter vis-à-vis des jeunes, plus l'identité professionnelle de chaque professionnel-le et la posture de l'équipe devraient être consolidées et réfléchies. C'est pourquoi l'ouverture d'esprit et l'apparente décontraction par rapport aux sujets délicats de manière générale rendent le champ professionnel de l'ASC enfance et jeunesse d'autant plus exigeant.

#### **Des règles et des champs d'apprentissage**

Une attitude d'acceptation signifie avant tout l'acceptation des jeunes qui consomment, et pas forcément l'acceptation de la consommation en soi. Une attitude d'acceptation n'est pas synonyme d'acceptation irréfléchie de la consommation. Ce n'est qu'à partir d'une attitude d'acceptation et d'une relation solide que les messages de prévention sont crédibles. Ce n'est que lorsque les jeunes savent que la personne en face est compétente, impartiale et honnête sur le sujet que les règles de consommation, les interdictions de consommer ou les mises en garde seront prises à cœur. Il est indispensable que les professionnel-le-s prennent clairement position en cas de consommation à risques, identifient clairement les risques pour la santé ainsi que les tendances à la dépendance, définissent des règles pour leurs locaux et activités et exigent qu'elles soient respectées. Les facteurs de risque et les signaux d'alerte doivent être reconnus par les professionnel-le-s afin que, le cas échéant, des mesures d'IP soient prises (plus d'informations à ce sujet au chapitre « travail en réseau »).

Dans le travail de prévention primaire avec les enfants et les jeunes adolescent-e-s, les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse ont tendance à adopter une posture axée sur l'abstinence et à créer un cadre dans lequel il y a une tolérance zéro. Cela vaut également pour les camps, les excursions et les voyages à l'étranger.

Dans la prévention secondaire également, c'est-à-dire dans le travail avec des jeunes qui consomment déjà des substances, de l'alcool ou des cigarettes, les activités axées sur l'abstinence sont des champs d'apprentissage importants, dans lesquels les tendances à la dépendance, par exemple, ressortent clairement. Lorsque des jeunes renoncent à une excursion au parc d'aventure parce qu'il n'y est pas permis de fumer des joints ou de boire, ou qu'ils et elles arrivent en état d'ébriété, c'est une excellente opportunité pour aborder la perte d'autonomie liée à la dépendance et l'importance de savoir s'abstenir. Quand la consommation est-elle acceptable et quand ne l'est-elle pas ? À quoi est-ce que je renonce si je ne peux pas m'en passer ?

L'introspection, la perception de soi, l'apprentissage et le développement sont entre autres favorisés par des confrontations et des frictions, qui ne devraient pas être sanctionnées par une rupture de la relation, car l'ASC enfance et jeunesse revendique une culture de la 2e, 3e et 4e chance. Travailler avec une attitude d'acceptation signifie, pour les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse, accompagner les conflits, les tensions, les échecs et les déceptions afin de les rendre fructueux pour les jeunes. C'est le contraire du laisser-faire, car pour cela, les professionnel-le-s doivent être disposé-e-s à entrer en relation de manière constructive et durable avec les jeunes.

---

## 3. COMMUNICATION

La communication verbale et non verbale est un sujet inépuisable dans le domaine de l'ASC enfance et jeunesse. Il est essentiel que les jeunes se sentent à l'aise avec la manière dont les professionnel-le-s communiquent car, dans l'ASC enfance et jeunesse, le contact avec les professionnel-le-s a lieu pendant le temps libre des jeunes, c'est-à-dire que le contact a lieu directement dans leur environnement de vie et qu'il est basé sur la participation volontaire des jeunes. Dans le cadre d'une activité, d'un projet ou d'un centre jeunesse, les professionnel-le-s sont les hôtes-se-s qui définissent le cadre et fixent les règles. Mais il s'agit d'un lieu de rencontre des jeunes. Le lieu se vide rapidement si les professionnel-le-s et le centre n'ont pas une attitude et une communication accueillantes. Dans le travail social hors murs, les professionnel-le-s sont par ailleurs les invité-e-s du monde des jeunes dans l'espace public. Il y a là une différence fondamentale avec le contexte scolaire ou le foyer familial.

### **Du bavardage à la vraie relation**

L'humour, l'authenticité et le plaisir d'être avec les jeunes font partie des outils les plus importants pour réussir une conversation banale. Mais pour construire une relation, il faut davantage, à savoir un intérêt véritable. Les adultes voient souvent les jeunes comme de futur-e-s adultes et leur conversation vise à découvrir si les jeunes se développent conformément aux attentes de la société. « Comment ça se passe à l'école, à quoi ressemble ton bulletin de notes, comment se passe la recherche d'une place d'apprentissage et as-tu un copain ou une copine ? » sont des questions typiques posées par les adultes. Afin d'instaurer la confiance et de construire une relation, les conversations devraient toutefois porter plutôt sur ce que les jeunes pensent en ce moment, sur ce dont ils et elles ont besoin maintenant pour se sentir bien, sur ce qui les met en colère et sur ce qui leur tient à cœur et pourquoi. Dans des conditions-cadres favorables, les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse ont le temps, l'espace, la mission et le privilège de rencontrer les jeunes de cette manière et de poser ainsi les bases d'un contact porteur et d'un accompagnement.

### **Des interlocuteurs et interlocutrices crédibles**

Pour transmettre des compétences de consommation, une relation solide à elle seule ne suffit pas. Bien que pour de nombreux sujets les jeunes souhaitent avoir des interlocutrices et interlocuteurs adultes, ceux-ci et celles-ci doivent être crédibles pour que les jeunes les acceptent et les respectent. Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse devraient donc :

- Être compétent-e-s. Les jeunes testent si les adultes savent de quoi ils et elles parlent, par exemple en matière de consommation de substances ou de jeux.
- Savoir argumenter de manière objective et axée sur le bien-être des jeunes. Les arguments qui se réfèrent uniquement aux normes de la société et à son bien ne sont pas convaincants et n'incitent pas à la réflexion : « Cela ne se fait pas, c'est interdit, si tout le monde faisait ça... ».
- Être autonomes et authentiques. Les personnes adultes doucereuses, qui changent d'opinion au gré du vent, qui manquent d'assurance et se montrent hésitantes ou exagérément autoritaires, ne sont pas prises au sérieux par les jeunes.
- Ne pas se montrer suffisant-e-s ou manipulateurs ou manipulatrices, ni mettre son interlocuteur ou interlocutrice dans l'embarras. Particulièrement lorsque les jeunes font partie d'un groupe et ont donc davantage d'assurance et sont plus critiques, ils et elles rejettent les adultes qui discutent de manière manipulatrice ou qui les mettent à nu, qui se complaisent dans des monologues suffisants et qui font des blagues aux dépens des autres.
- Être dignes de confiance. Cela implique de ne pas divulguer des informations personnelles, de ne pas exploiter des informations privées, de ne pas juger et de ne pas rompre la relation au premier problème.
- Être honnêtes. Ne pas exagérer artificiellement les risques et ne pas cacher que la consommation peut aussi être source de plaisir et élargir les horizons. Quand les professionnel-le-s ne savent pas quelque chose, ils et elles devraient l'admettre et être prêt-e-s à apprendre.

---

## Stratégies

### *Discuter ensemble de sujets qui nous passionnent*

Personne n'aime être sermonné-e à longueur de temps et les leçons de morale incitent rarement à la réflexion. Mais les jeunes aiment discuter de manière approfondie de sujets qui les intéressent et sont, grâce notamment à l'utilisation d'internet, bien informé-e-s. Les jeunes aiment aussi apprendre et se développer au niveau intellectuel. Effectuer ensemble des recherches sur un thème sur internet et se laisser expliquer, en tant que professionnel-le de l'ASC enfance et jeunesse, d'où les jeunes tirent leurs informations, sont de bonnes stratégies pour équilibrer le dialogue et la relation.

### *Apprendre les un-e-s des autres*

Il est important, dans le domaine de la consommation, de reconnaître les jeunes en tant qu'expert-e-s de leur environnement de vie. Les professionnel-le-s peuvent résumer pour les jeunes un article de journal ou quelques affirmations d'une étude appropriée et leur demander leur avis à ce sujet. Ou bien ils et elles leur demandent conseil pour des questions quotidiennes concernant le centre jeunesse. C'est très instructif, cela incite les jeunes à une introspection et facilite beaucoup de choses dans une atmosphère où l'on apprend les un-e-s des autres.

### *Discuter et débattre de manière fair-play*

L'envie de discuter est indispensable pour le travail dans l'ASC enfance et jeunesse. Animer de manière stimulante les discussions entre jeunes ou mener des discussions argumentées avec les jeunes sont des compétences clés des professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse. Dans les offres de l'ASC enfance et jeunesse, il y a de la place pour plus que juste un « oui » ou un « non ». Si les jeunes apprennent à argumenter et à se défendre verbalement, cela permet d'éviter bien des réactions excessives. Le fait de mettre des mots sur ses sentiments et de formuler des pensées favorise la prise de conscience de soi et constitue une part importante de la résilience.

### *Les pierres d'achoppement*

Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse n'ont pas besoin d'être jeunes, de savoir faire du skate ou de porter des vêtements de jeunes pour être perçu-e-s et pris-es au sérieux par les jeunes. Il est utile d'employer un langage aussi clair que possible, qui peut et doit néanmoins contenir parfois également des termes techniques.

Les professionnel-le-s sont presque toujours supérieur-e-s aux jeunes sur le plan linguistique. Les discussions sont importantes, les conflits également, et les provocations sont parfois difficiles à supporter. Mais

acculer verbalement les jeunes et leur faire perdre la face, peut-être même en présence d'autres jeunes, est non seulement non professionnel et contre-productif, mais, selon la situation, vraiment dangereux. Dans les discussions et les situations difficiles, les professionnel-le-s sont les gardien-ne-s du fair-play !

### **Zones d'ombre et crédibilité**

Un coup d'œil sur les manières de travailler des professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse permet de comprendre que l'accompagnement des jeunes offre un tas d'opportunités pour l'acquisition de compétences de consommation. En revanche, les postures et les messages axés sur l'abstinence freinent la construction d'une relation de confiance et la transmission d'informations objectives. En effet, la crédibilité des professionnel-le-s est fortement limitée par les interdictions. Si les professionnel-le-s expliquent aux jeunes que le chanvre est interdit en raison de sa dangerosité, ils et elles perdent toute crédibilité dès que les jeunes fument leur premier joint sans dommage. Pourquoi est-ce que les jeunes croiraient alors encore croire que fumer du chanvre peut déclencher des psychoses chez des personnes prédisposées ou que sont parfois vendus des cannabinoïdes synthétiques qui sont toxiques ?

La posture, la communication et la crédibilité sont des éléments centraux lorsqu'il s'agit de promouvoir les compétences de consommation chez les jeunes. Les professionnel-le-s évoluent ici dans une zone grise pleine de contradictions en ce qui concerne la légalité des substances, mais aussi parce que lever le tabou entourant la consommation ne signifie pas en minimiser les risques. Les chapitres suivants proposent aux professionnel-le-s des aides concrètes pour maîtriser sur le terrain cet exercice d'équilibriste.

## 4. S'INFORMER ET INFORMER LES AUTRES

Les années entre l'enfance et l'âge adulte s'accompagnent pour les jeunes de nombreuses incertitudes et défis. C'est surtout dans les situations de vulnérabilité que la consommation peut devenir problématique, que ce soit celle de substances psychoactives (notamment l'alcool), de cigarettes, de sport, de nourriture, de sexe, de jeux vidéo, de médias sociaux ou de fast fashion. Ce chapitre est consacré spécifiquement aux substances psychoactives, car celles-ci exercent sur les jeunes une attraction particulière en raison de leur illégalité (partielle) et en lien avec les premières expériences d'ivresse à la puberté – rite de passage entre l'enfance et l'âge adulte d'un point de vue sociologique (Lange et al., 2018).

Avoir des connaissances sur les substances psychoactives développe les compétences en matière de consommation. Dans cette perspective, les questions suivantes se posent aux professionnel-le-s :

- Comment créer, dans le cadre des offres de l'ASC enfance et jeunesse, un espace sécurisé dans lequel les jeunes peuvent poser ouvertement des questions sur les substances psychoactives ? Cela est d'autant plus important que ce sujet peut rapidement susciter des préjugés, des accusations et de la stigmatisation.
- Qu'est-ce qui encourage les jeunes à se questionner par rapport aux substances psychoactives qu'ils et elles rencontrent ?
- Quelles offres d'ASC enfance et jeunesse peuvent les soutenir dans l'acquisition de connaissances et de compétences ?

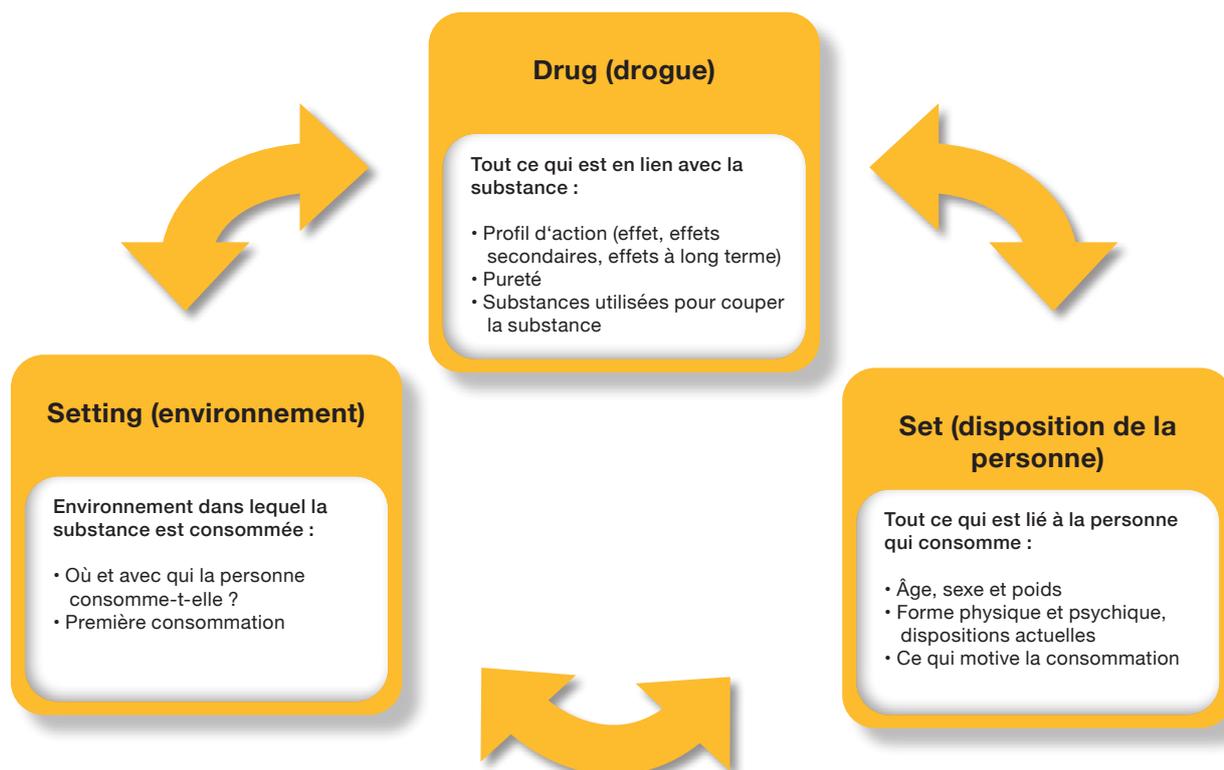
La consommation de substances psychoactives peut susciter de nombreuses questions, notamment parce qu'en se détachant de leurs parents, les jeunes découvrent un monde nouveau, un monde dans lequel sont consommées des substances auxquelles les jeunes n'ont pas encore été confronté-e-s auparavant. Lorsque les jeunes posent des questions, c'est toujours bon signe. Cela prouve qu'ils et elles s'interrogent sur la consommation et les risques qui y sont liés.

### Connaissance des substances

En Suisse alémanique, il existe des organisations et des réseaux (cf. « connaissances relatives aux substances » en annexe) qui mettent à disposition des professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse une large palette d'informations sur les substances et la consommation. Mettre du matériel d'information à disposition des jeunes dans le cadre des offres d'ASC enfance et jeunesse est un bon moyen de signaler une attitude d'ouverture et d'acceptation. Toutefois, des explications sont nécessaires pour certains documents ; et certains besoins d'information ne ressortent que lors d'un entretien individuel.

### Drug, set & setting

Dans la gestion des substances psychoactives, il n'est pas seulement important de connaître la substance, mais aussi ses interactions avec le corps et l'environnement. Ceci est décrit par les trois facteurs drug, set et setting.



Source : Saferparty Streetwork

---

Par *drug*, on entend la substance psychoactive. De quelle substance s'agit-il ? Quel est son profil d'action ? Quelle est la nature de la substance et est-elle coupée ?

Le *set* désigne les (pré)dispositions que les consommateurs et consommatrices présentent. Les caractéristiques et les dimensions physiques ne sont pas les seules à être déterminantes. L'état physique et psychique momentané de la personne compte lui aussi. Le fait que la personne vienne d'être malade, qu'elle ait fait une longue pause de consommation ou qu'elle soit dans un état émotionnel difficile peut jouer un rôle. En outre, la motivation à consommer joue un rôle non négligeable : si les jeunes passent une bonne journée et veulent faire la fête avec des ami-e-s, l'effet de la substance psychoactive peut s'avérer plus facilement positif. Par contre, si les jeunes boivent de l'alcool pour oublier une mauvaise expérience ou un chagrin, l'effet aura tendance à être plus négatif ou plus fort.

Le facteur *setting* décrit le contexte, la situation et l'environnement dans lesquels la consommation a lieu. Ceux-ci ont une grande influence sur le ressenti des jeunes. Est-ce que les jeunes se sentent à l'aise avec eux-mêmes et elles-mêmes et avec les personnes qu'ils et elles fréquentent ? Le lieu de consommation peut également être décisif. Si, par exemple, des substances hallucinogènes sont consommées dans un lieu avec un grand nombre de stimuli (p. ex. fête, Street Parade, concert, etc.), cela peut très vite conduire à un surmenage. Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse peuvent inciter les jeunes à réfléchir à l'environnement dans lequel ils et elles se trouvent ou se trouveront au moment de consommer. Si un facteur du *setting* est défavorable à la consommation ou si la personne a un mauvais sentiment, il est déconseillé de consommer.

Il est important de tenir compte des facteurs *drug*, *set* et *setting*, car une seule et même substance (par exemple la bière) consommée en même quantité (0,5 litre) peut avoir des effets très différents sur une même personne (femme, 60 kg). Après une journée passée au bord d'un lac en plein soleil et bu à jeun, cette bière n'a pas le même effet qu'après un repas nourrissant pris à l'ombre. L'auto-perception et l'auto-évaluation sont des compétences qui peuvent être abordées avec les jeunes en lien avec cet aspect du sujet.

### **Polyconsommation et autres tendances dangereuses**

La polyconsommation désigne la prise simultanée ou rapprochée de deux ou plusieurs substances psychoactives, de sorte que leurs effets se superposent. La combinaison de deux ou plusieurs substances en peu de temps sollicite fortement le corps et le psychisme et comporte des risques. La réaction du corps et l'interaction des substances ainsi que leurs effets et effets secondaires sont difficiles à évaluer. Un exemple qui a souvent fait la une des médias est le mélange de benzodiazépines

(anxiolytiques, également connus sous le nom de Xanax) et d'alcool.

Les jeunes consomment également des substances que l'on trouve au rayon alimentaire ou en pharmacie. Ainsi, des préparations contre la toux contenant de la codéine sont consommées mélangées à des boissons gazeuses et parfois alcoolisées. L'inhalation du gaz hilarant contenu dans les cartouches pour siphons à crème chantilly pour arriver rapidement à un état d'ivresse est également un phénomène bien connu.

Des informations complémentaires sur la polyconsommation et les services spécialisés qui peuvent être contactés sont disponibles dans la liste de liens en annexe, sous « connaissances relatives aux substances ».

### **Urgences**

Il est important d'expliquer aux jeunes qu'en cas d'urgence les feux bleus sont les premiers interlocuteurs. La polyconsommation peut créer des situations dangereuses. Les jeunes ne devraient alors pas hésiter à appeler une ambulance.

### **Drug Checking**

Celui ou celle qui achète une bière ou une bouteille de vin peut s'informer sur son contenu. On peut partir du principe que s'il est écrit bière dessus, c'est que c'est de la bière. En outre, la teneur en alcool est indiquée, ce qui peut être un point de repère pour estimer les effets (en fonction du *set* et du *setting*). De nombreuses autres substances psychoactives sont quant à elles illégales. Cela signifie qu'elles ne sont pas contrôlées par un organe de contrôle. Quelle que soit la fiabilité d'un site darknet sur lequel une substance peut être commandée ou la notoriété d'un dealer, les jeunes ne reçoivent pas d'informations fiables sur la substance. Il est toutefois possible de faire tester gratuitement et anonymement des substances psychoactives. Les seules conditions sont de se rendre sur place en personne et de parler à un travailleur social ou à une travailleuse sociale. En Suisse, une offre de « drug checking » existe déjà à Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lucerne et Zurich. Des « drug checkings » mobiles sont également organisés lors de festivals et dans des clubs.

Le test permet de déterminer de quelle substance il s'agit réellement et dans quelle mesure elle est pure. Cela est très important pour le dosage. En outre, il est possible de déterminer si la substance est coupée ou si d'autres substances psychoactives indésirables y sont contenues et, le cas échéant, quelles sont ses substances. Les risques liés au dosage et à d'éventuelles fausses déclarations peuvent ainsi être réduits. Les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse peuvent faire connaître aux jeunes la possibilité de faire tester les substances et leur recommander de profiter de cette possibilité, d'une part pour limiter les risques liés à la consommation, d'autre part pour qu'ils et elles puissent à cette occasion parler avec un-e professionnel-le spécialisé-e et lui poser leurs questions.

---

## 5. TRAVAIL EN RÉSEAU

Un réseau des actrices et acteurs (professionnels) qui travaillent avec les enfants et les jeunes, que ce soit au niveau communal, régional ou cantonal, est de toute façon indispensable dans le travail social et l'ASC enfance et jeunesse. Pour cette dernière, il faut ajouter que les jeunes évoluent dans des milieux de vie divers, dans lesquels ils et elles sont souvent perçu-e-s de manière différente. Par exemple, les entraîneurs et entraîneuses de volley-ball remarqueront d'éventuelles cicatrices sur les bras des jeunes, alors que celles-ci peuvent être cachées par les jeunes aux enseignant-e-s et aux professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse. Si les entraîneurs et entraîneuses et les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse se connaissent, cela facilite la prise de contact et les échanges concernant une éventuelle mise en danger d'un-e jeune.

### Intervention précoce

L'intervention précoce (IP) est une tâche commune et ne peut réussir que grâce à un échange régulier et à un travail en réseau des acteurs et actrices. L'IP englobe une conception professionnelle commune de l'intervention précoce et une posture partagée, avec pour « objectif de reconnaître le plus tôt possible les premiers signes d'un problème et de clarifier la nécessité d'agir afin de trouver des mesures appropriées, et de soutenir les personnes concernées ». (Intervention précoce : Définition harmonisée, OFSP).

### Formes de collaboration

- Travail en réseau dans le domaine de l'ASC enfance et jeunesse : La plupart des réseaux cantonaux ou régionaux organisent des rencontres régulières au cours desquelles les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse peuvent échanger sur des projets et des thèmes. Celles-ci sont également une bonne occasion d'échanger des informations sur les habitudes de consommation des jeunes. Y a-t-il par exemple une nouvelle substance qui circule ?
- Travail en réseau dans la commune ou le quartier : Afin d'impliquer son environnement, l'ASC enfance et jeunesse devrait se rapprocher des autres acteurs et actrices de la commune. Une bonne communication est essentielle à cet égard. Si les habitant-e-s et les représentant-e-s de la commune sont conscient-e-s de la mission de l'ASC enfance et jeunesse, la collaboration est constructive.
- Travail en réseau au sein de l'équipe : Une supervision et/ou une intervision régulières permettent aux professionnel-le-s de réfléchir à leurs méthodes de travail et renforcent la posture commune de l'équipe.

### Orientation et aiguillage

Travail social en milieu scolaire, organisations telles que Saferparty Streetwork, médecins, délégué-e-s à la jeunesse, collaborateurs et collaboratrices du service de la jeunesse, etc. : les actrices et acteurs du domaine de la prévention sont divers et pour beaucoup de ces acteurs et actrices le contact avec l'ASC enfance et jeunesse n'est pas une évidence. En organisant des tables rondes ou en mettant sur pied des comités, les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse peuvent établir ce contact. Cela s'avère payant au plus tard lorsque les professionnel-le-s, dans une situation de conseil ou dans un autre type de contact avec des jeunes, ne parviennent plus à avancer. L'IP et l'aiguillage des jeunes vers des services compétents par les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse se font plus rapidement et plus efficacement s'il y a déjà eu des contacts au sein du réseau professionnel.

### Formation continue

La formation continue régulière fait partie du développement professionnel des animatrices et animateurs socioculturels enfance et jeunesse et devrait être budgétée en conséquence par les structures d'ASC : que ce soit par exemple sous la forme d'un atelier sur la conduite d'entretiens (p. ex. Move), d'une formation sur la santé psychique (ensa) ou d'un colloque sur le thème de l'alcool. Outre les connaissances acquises, la mise en réseau des professionnel-le-s lors de tels événements représente une part déterminante de la formation continue et de la transmission des connaissances. Quelles sont les dernières tendances en matière de polyconsommation et quelle association propose des informations à bas seuil ? Les échanges réguliers permettent aux professionnel-le-s de rester en phase avec l'actualité.

---

## 6. DANS LA PRATIQUE

Comment les compétences de consommation des jeunes peuvent-elles être promues dans les différents champs d'activité de l'ASC enfance et jeunesse ? À quoi faut-il prêter une attention particulière dans les projets ? Quelles méthodes se prêtent à la transmission de connaissances et à la promotion des compétences en matière de consommation ?

### Travail à bas seuil et de proximité

Dans le cadre du fonctionnement normal de l'ASC enfance et jeunesse, des entretiens de conseil ont toujours à nouveau lieu dans des contextes informels. Au centre jeunesse, par exemple en jouant au billard ou simplement autour d'une tasse de thé, les jeunes parlent avec les professionnel-le-s de l'école et du travail, de la famille et de leurs relations ou encore de dépendance et de consommation. Il en va de même pour l'animation jeunesse hors murs dans l'espace public, lors d'un pique-nique dans un parc, sur un terrain de sport ou dans une cour d'école. Lors de ces entretiens, les professionnel-le-s apportent leur expertise et ont à disposition du matériel d'information et pédagogique. Ce matériel est également disponible dans le centre d'animation, afin que les jeunes puissent obtenir des informations pertinentes. Les informations sur des sujets sensibles peuvent être déposées dans des endroits discrets mais bien connus, afin que les jeunes puissent les obtenir de manière anonyme (par exemple dans les toilettes). Dans le cadre de l'animation jeunesse hors murs, les professionnel-le-s ont le matériel correspondant avec eux ou elles lors de leurs tournées dans l'espace public. Les professionnel-le-s distribuent de manière ciblée des brochures d'information sur les compétences de consommation ou des « Safer Use Kits » aux jeunes qui ont déjà les compétences nécessaires pour utiliser correctement ces informations. Lorsque c'est nécessaire, la transmission d'informations et de connaissances se fait avec un accompagnement professionnel, par exemple en lisant et commentant ensemble (professionnel-le-s et jeunes) les brochures.

### Dynamique de groupe

Dans les offres d'ASC enfance et jeunesse, les professionnel-le-s rencontrent souvent des jeunes qui arrivent par exemple avec une bouteille de bière ouverte ou visiblement sous l'effet du haschisch. Ces jeunes ne devraient pas nécessairement être renvoyé-e-s, car de telles rencontres ouvrent la voie à des discussions sur la consommation. Le défi pour les professionnel-le-s est qu'ils et elles doivent également porter leur attention sur les jeunes qui ne consomment pas et qu'ils et elles se retrouvent donc parfois à devoir faire le grand écart entre différents groupes et besoins. Dans ce cas, les discussions au sein de l'équipe sur la manière de gérer de telles situations ou les interventions et supervisions sont d'une grande aide.

### Participation et projets

Dans le domaine des loisirs, l'ASC enfance et jeunesse offre des champs d'apprentissage non formels et informels. Elle encourage l'engagement des jeunes et les aide à faire valoir leurs idées et leurs besoins, à participer activement à l'organisation de leurs loisirs et à coconstruire leur cadre de vie. Dans le contexte de l'ASC enfance et jeunesse, si les professionnel-le-s suggéraient aux jeunes un projet de prévention de la consommation, cela serait perçu comme gauche et moralisateur par les jeunes. Pour être en phase avec l'approche participative, les professionnel-le-s doivent faire preuve de créativité et d'enthousiasme. La liste suivante de programmes et de projets sert de source d'inspiration et donne des pistes.

- **Soutien financier** : Les programmes de promotion de la santé tels que Kebab+ soutiennent les structures d'ASC enfance et jeunesse qui planifient et réalisent avec les jeunes des projets, des offres et des actions autour de la promotion de la santé et/ou de la consommation. Les conditions pour bénéficier de soutien sont faciles à remplir et il n'y a (presque) pas de limites aux idées créatives. Il est par exemple possible de soumettre un projet sur le thème de la perception de soi sous la forme d'un défi de yoga ou d'un camp de survie en forêt. Les programmes proposent en outre des formations continues et des possibilités de mise en réseau pour les professionnel-le-s.
- **Plateforme de connaissances et d'échanges** : [Prevention.ch](http://Prevention.ch) est une plateforme en ligne qui rassemble des contenus dans le domaine de la prévention des maladies non transmissibles, des addictions et de la santé psychique. Elle met en évidence des projets concrets et rend ainsi perceptibles les stratégies nationales de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).
- **Communication** : Les professionnel-le-s trouvent sur le site [moicmoi](http://moicmoi.ch) une palette d'outils ayant trait à la santé psychique chez les jeunes.
- **Alcool** : Les projets axés sur l'abstinence se prêtent surtout bien au travail avec les adolescent-e-s. Le Blue Cocktail Bar propose des idées de recettes pour des cocktails attrayants et savoureux sans alcool.
- **Image du corps** : Promotion Santé Suisse propose de nombreuses informations pour promouvoir une image corporelle positive chez les jeunes.
- **Consommation de médias** : Des projets comme semaine sans écrans permettent d'aborder, dans une perspective de promotion de la résilience et des compétences en matière de consommation, des thèmes tels que l'utilisation des médias sociaux, la consommation d'internet et les alternatives de loisirs.

---

### **Culture jeunes et participation**

Dans les offres de l'ASC enfance et jeunesse, les jeunes ont la possibilité d'organiser de manière autonome ou semi-autonome une soirée de concert ou une fête d'anniversaire avec danse et bar. Participer à des manifestations culturelles, organiser des soirées ou fêter la fin de l'école avec des ami-e-s sont des champs d'apprentissage importants pour les jeunes et font partie de leur développement et du passage à l'âge adulte. Pour cela, l'ASC enfance et jeunesse offre un cadre protégé dans lequel des professionnel-le-s accompagnent les jeunes. L'ASC enfance et jeunesse peut aider les jeunes à organiser des manifestations culturelles et à devenir actifs et actives au lieu de se contenter de consommer passivement. Les jeunes ont l'occasion de prendre la responsabilité de leur propre comportement de consommation en discutant avec les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse des différentes attitudes possibles et en élargissant leurs connaissances en matière de consommation. Les jeunes peuvent ensuite transmettre ces connaissances à d'autres jeunes (peer-to-peer) : Quelle est l'importance de consommer lors d'une fête ? Comment réagir lorsqu'une personne boit trop d'alcool et perd le contrôle ? Que pouvons-nous faire en cas de comportement abusif ? Et comment nous comportons-nous de manière respectueuse les un-e-s envers les autres ?

### **Exemple : tenir un stand lors d'un festival**

Lors d'un festival dans un parc municipal, les jeunes sont autorisé-e-s à tenir un bar en tant que commerce occasionnel. Seules les personnes majeures sont autorisées par la loi à servir des boissons alcoolisées. En tant qu'association de festival, veut-on servir de l'alcool et, si oui, uniquement de la bière et du vin ou également des spiritueux ? Quelles sont les boissons non alcoolisées proposées et sont-elles attrayantes ou savoureuses ? Il s'agit de discuter en groupe des questions en lien avec la posture et de les communiquer de manière transparente (les postures d'abstinence ainsi qu'une gestion saine de la consommation ont bien entendu aussi leur place). Si l'on sert de l'alcool, il est nécessaire d'afficher les dispositions légales. Les exploitant-e-s sont responsables du respect de ces règles (avec contrôle de la carte d'identité et de l'âge). Il faut des panneaux bien visibles que les jeunes peuvent concevoir eux-mêmes et elles-mêmes ou pour lesquels il est possible d'utiliser des modèles. Les jeunes et les professionnel-le-s de l'ASC enfance et jeunesse peuvent également mettre en place ensemble des stands d'information ou un petit centre de festival où des informations et du matériel explicatif sur la consommation sont mis à disposition et où des personnes de contact sont disponibles en cas de situation conflictuelle ou de questions. Ainsi, des conseils à bas seuil, un terrain d'apprentissage pour les compétences de consommation et un « safe space » sont proposés sur place.

---

## DÉFINITIONS

**Substances psychoactives** : Substances qui influencent le système nerveux central et par conséquent la pensée, les sensations et les actions. Elles peuvent avoir une origine végétale ou être fabriquées de manière semi-synthétique ou synthétique. En font partie l'alcool, les opioïdes (p. ex. l'héroïne), les cannabinoïdes (p. ex. le haschisch et la marijuana), les tranquillisants et les somnifères, la cocaïne et d'autres substances stimulantes légales et illégales, y compris la caféine, les hallucinogènes (p. ex. le LSD, certains composants de plantes ou de champignons ou des drogues de synthèse), le tabac et les solvants volatils.

**Prévention primaire et secondaire** : La prévention primaire intervient avant que la consommation n'ait lieu. La prévention secondaire vise à prévenir les excès et le développement d'une dépendance chez les personnes qui consomment déjà, ainsi qu'à promouvoir une consommation à moindres risques.

## CONNAISSANCES RELATIVES AUX SUBSTANCES

### Drug, Set, Setting

Timothy Leary (1971): US Psychologe bei Studie zu LSD.  
Norman Earl Zinberg (1984): Drug, Set, and Setting. Yale Univ. Press.  
Alexander Bücheli (2017) Risikoarmer Drogengebrauch. Solothurn, Nachtschattenverlag. S. 25-44.

### Polyconsommation

[Infodrog > polyconsommation](#)  
[Combichecker](#)  
[Tripsit charte interactive](#) (en anglais)

### Centres d'information et de conseil

[Just Say Know](#), Informations sur les substances, les risques, les effets secondaires et le Safer Use  
[Nuit blanche](#), action de réduction des risques en milieu festif  
[Infodrog.ch](#), centrale nationale de coordination des addictions  
[GREA](#), groupement romand d'études des addictions

### Autres liens

[Association ciao.ch](#)  
[Kebab+](#), promotion de la santé dans l'ASC enfance et jeunesse  
[REPER](#), promotion de la santé et prévention  
[«Health Behaviour in School-aged Children»](#), hbsc Switzerland 2018  
Jungaberle H, Böckem J. (2015): High Sein: Ein Aufklärungsbuch. Zürich, Kein & Aber.  
Mösch Payot, P. & Rosch, D. (2009): Früherkennung und Frühintervention bei Jugendlichen: Rechtsgrundlagen für Schulen und Gemeinden. Überblick über Rechtsfragen im Verhältnis zwischen Kindern, Eltern, Schule und verschiedenen Behörden. Luzern, Hochschule Luzern HSLU.

# SOURCES ET PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES

## ASC enfance et jeunesse

AFAJ (2018) : Animation socioculturelle enfance et jeunesse en Suisse. Bases de réflexion pour les décideurs-euses et les professionnel-le-s, Berne.

AFAJ (2017) : Promotion de l'enfance et de la jeunesse comme tâche transversale, Berne.

AFAJ (2017) : Animation jeunesse itinérante en Suisse, Berne.

AFAJ (2019) : Document de positionnement Animation enfance et jeunesse et cannabis, Berne.

Instrument d'évaluation Quali-Tool

## Intervention précoce (IP)

Page d'informations de l'OFSP

OFSP (2022) : Intervention précoce : définition harmonisée

OFSP (2021) : Le modèle multifactoriel de l'intervention précoce

Page d'information de Radix

## Travail social (en allemand)

Staub-Bernasconi Silvia (2018) : Soziale Arbeit als Handlungswissenschaft, Systemische Grundlagen und professionelle Praxis – Ein Lehrbuch, 2., erweiterte Auflage. Bern, Haupt.

Andreas Lange, Herwig Reiter, Sabina Schutter, Christine Steiner (2018) : Handbuch Kindheits- und Jugendsoziologie. Wiesbaden,

# AUTEUR-E-S

**Géraldine Bürky**, responsable de projet promotion de l'enfance et de la jeunesse AFAJ

**Florin Eberle**, travailleur social HES, Saferparty Streetwork, ville de Zurich

**Michel Eisele**, collaborateur Mobile Jugendarbeit Basel

**Christoph Rohrer**, responsable d'équipe Jugendarbeit Aarau

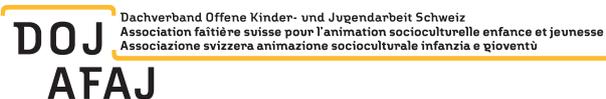
**Mireille Stauffer**, déléguée à l'enfance et à la jeunesse de la ville de Winterthour

Nous remercions Adrien Oesch et Patrick Ouellet pour leur engagement au sein du groupe de travail romand.

# IMPRESSUM

Berne, juin 2022

## Éditeur



Association faitière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse (AFAJ)

Pavillonweg 3

3012 Berne

031 300 20 55

[welcome@doj.ch](mailto:welcome@doj.ch)

[www.doj.ch/fr/fr](http://www.doj.ch/fr/fr)

**Rédaction** : Géraldine Bürky et Noëmi Wertenschlag, AFAJ

**Traduction** : Marilène Broglie

**Mise en page/illustrations** : Roman Hartmann, [starwish.ch](http://starwish.ch)

Cette publication a été financée par l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Merci.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Gesundheit BAG